

Ecole primaire La Fée Viviane

1 Avenue de la Fée Viviane 35750 IFFENDIC / 06.42.95.27.94 / ecole.0352112F@ac-rennes.fr
<http://www.ecole-feeviviane-iffendic.ac-rennes.fr/>

Procès-verbal du Conseil d'école du 7 mars 2023, 18h30-20h30

Noms – Prénoms - Fonctions	Présents	Excusés	Noms – Prénoms - Fonctions	Présents	Excusés
Education Nationale			Collectivité territoriale		
BAZIN Katell, Directrice-présidente du Conseil	x		MARTINS Christophe, Maire d'IFFENDIC		x
MARSA Danielle, Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription de Montfort		x	BARBE Michel, Adjoint au maire, affaires scolaires	x	
JUBEAU Jean-Yves, Délégué Départemental de l'Education Nationale	x		EVEILLARD Charlotte, Responsable pôle Enfance-Jeunesse		x
BERNIER Gaëlle, Adjointe TPS/PS/MS		x	Elodie PEDRON, Services périscolaires		x
BLOUIN Karine, Adjointe TPS/PS/MS	x		COURRIER Dolorès, ATSEM	x	
FOURNET Anaïs, Adjointe TPS/PS/MS		x	DUGUE Sylvette, ATSEM		x
GAVALAND Nathalie, Adjointe PS/ GS	x		EVEN Sonia, ATSEM	x	
LELONG Karine, Adjointe GS/CP		x	LE PALMEC Nathalie, ATSEM		x
RESMOND Cécile, Adjointe CP/CE1	x		SENTIER-LOUVEL Patricia, ATSEM		x
FRESLON Clémentine, Adjointe CP/CE1	x				
COURTIN Emilie, Adjointe CE1/CE2	x		Représentants des Parents d'Elèves (RPE)		
BOIXIERE Sophie, Adjointe CE1/CE2	x		CIARAVINO Léna, RPE		x
DIONAY Agnès, Adjointe CE2	x		FAUCHEUX Fabienne, RPE		x
HERVY Sophie, Adjointe CM1		x	HUBERT Pauline, RPE	x	
MOIZAN Emmanuelle, Adjointe CM1/CM2	x		LE FLAHEC Fabien, RPE	x	
DESTREZ Elodie, Adjointe CM1/CM2	x		MCKINLEY Amanda, RPE	x	
SOLTANE Irchad, Adjointe CM2	x		MONTMUSSON Elodie, RPE	x	
TOUCHARD Magali, Adjointe déchargeante CE2		x	SEVELLEC Anaïs, RPE		x
DERRIEN Thomas, TRS		x	SIMON Quentin, RPE	x	
Représentantes RASED			TEILLET Valérie, RPE		x
ILLIEN Florence, Psychologue scolaire		x			
DAYOT Gaëlle, Enseignante spécialisée		x			

Selon l'ordre du jour :

1. Suivi du conseil d'école du 8 novembre 2022

Mme Bazin présente les suites données aux remarques/demandes du conseil d'école du 8 novembre.

Sécurité : Un exercice de sécurité (PPMS risques majeurs) a été tenté le 16 janvier 2023, la réalisation a échoué, l'école ne disposant pas de moyen d'alerte. La demande a été faite auprès de la municipalité d'installer des moyens d'alerte efficaces.

Passage piéton près du parking de la salle des fêtes : la municipalité a mis en place un nouveau service, une personne est maintenant présente à 16h30.

2. Rentrée 2023 : prévisions d'effectifs et carte scolaire

Mme Bazin présente les effectifs et la mesure de carte scolaire :

À ce jour, les effectifs pour la rentrée 2023 sont les suivants : 302 élèves (en comptant les 12 TPS)

3 TPS (12 sont comptabilisés par la direction académique)

29 PS (sachant que les portes ouvertes n'ont pas encore eu lieu)

29 MS

41 GS

24 CP

26 CE1

43 CE2

49 CM1

L'école fait l'objet d'une fermeture de classe définitive prononcée par la DSDEN, c'est Mme Hervy qui est concernée par cette fermeture. Il y aura donc 13 classes à la rentrée 2023.

Remarques de parents :

- Serait-il envisageable de mettre des banderoles plus voyantes que le panneau d'affichage électronique pour annoncer les portes ouvertes ?

3. Budget : demandes budgétaires municipales pour 2023

Mme Bazin présente les demandes budgétaires municipales en investissement de l'école pour l'année 2023 :

Les demandes en investissement sont les suivantes :

A. Equipement informatique : 7290€

- Un ensemble webradio : 1814,06€ (à prévoir plus tard)
- Installation d'un NAS à la place du serveur : 3042 €
- Remplacement des ordinateurs fixes qui sont dans les classes et qui sont obsolètes : 4 ordinateurs portables / an : 3012€
- Installation du logiciel Edutab sur les nouvelles tablettes (3 Tabibox) : 1236€ (en attente de la réponse de MicroC sur les versions)

B. Equipement pour les classes et la cour de récréation : 4479,71 € (arrondis à 5000 € en cas d'augmentation des prix)

- Assises flexibles : 1431,36 €
- Armoire de rangement de jeux de cour : 982,80 €
- Parcours de billes : 2065,55 €

C. Travaux

- Repeindre les espaces communs de l'école
- Installer des cimaises dans le couloir-hall entre la maternelle et l'élémentaire
- Installer une prise électrique dans le couloir-hall
- Installer une étagère dans la salle des maîtres maternelle ou une double fenêtre
- Réparer la toiture

Le budget municipal sera voté fin mars.

Projet « Notre école, faisons-la, ensemble » pour obtenir un financement ministériel :

Ebauche envoyée à l'IEN

- Demande de végétalisation et d'aménagement de la cour
- Demande de mobilier flexible pour l'aménagement des classes

Une réflexion a été initiée avec les élèves, en conseil.

Le budget de fonctionnement est différent du budget investissement, il est d'environ 66€ par élève pour l'année. La convention de subvention exceptionnelle pour les projets pédagogiques et les sorties scolaires sera de nouveau signée pour 3 ans : 6€ par élève et par an. La mairie prévoit de repeindre 2 classes par an.

Monsieur Barbé transmet un courrier reçu de la CPIE de Brocéliande concernant le Pass « classe Nature et Biodiversité ». Des subventions régionales entre 15-30€/jour/enfant sont proposées.

4. Projet d'école et projets de classes

Les enseignantes présentent différents projets de classe en lien avec le projet d'école :

- Les élèves des classes de CP et CE1 bénéficieront d'un projet de co-intervention en gouren.

La mairie annonce que le dojo devrait être inauguré dans quelques semaines. Les scolaires pourront bénéficier de cette nouvelle structure.

- Les élèves de cycle 3 ont réalisé des ateliers autour du Moyen-Age.
- Les élèves de cycle 3 ont bénéficié d'une projection et analyse d'un film par l'association Ciné Jeunes.
- Les élèves de cycle 3 et cycle 1 vont réaliser des temps de jeux de société.
- Les élèves de cycle 2 ont réalisé un projet commun autour de la voile, et en lien avec la classe de mer à venir : la route du Rhum.

5. Questions des RPE

- **La garderie et la facturation du temps - si on arrive, il y a une queue, comment la personne est-elle facturée pour le temps ?**

Réponse de la mairie : La facturation se fait au quart d'heure, tout quart d'heure entamé est dû (0,40€/15 minutes). Le 1^{er} quart d'heure est gratuit. La 1^{ère} demi-heure est plus chère car elle intègre le coût du goûter, pour permettre aux parents de le déduire de leur frais pour le crédit d'impôt garde d'enfant de moins de 6 ans.

Le pointage se fait dès l'arrivée du parent au portail.

- **Et nous avons encore des remontées par rapport à la cantine (heure du repas, qualité des repas, les enfants qui sont 'pressés' pour terminer leurs repas...)**

Réponse de la mairie : Proposition de faire une réunion dans le restaurant scolaire avec la responsable. Possibilité de visiter les lieux et d'en discuter avec la responsable. M. Barbé attend que les RPE proposent des dates pour caler cette réunion au plus vite.

Remarque de l'équipe enseignante : les enseignantes des classes élémentaires souhaitent arrêter le pointage de la cantine le matin. En effet, les modifications ne sont pas prises en compte et les familles doivent s'inscrire sur le portail famille, le pointage des classes vient en doublon.

- **Une remarque est faite concernant la signalisation de l'école dans la ville** : les nouvelles personnes ont des difficultés à trouver l'école. Il faudrait ajouter des panneaux en bas de l'avenue de la Fée Viviane, et au niveau de l'entrée de la maternelle, ajouter un panneau indiquant l'entrée de l'élémentaire et le bureau de direction.
- **Remarque des RPE** : concernant l'interdiction de tabagisme aux abords de l'école, quelles évolutions ? M. Barbé a soumis le problème au CMJ. Une signalétique va être mise en place prochainement.

Le prochain conseil d'école se tiendra le mardi 20 juin 2023.

Mme Bazin remercie tous les membres du Conseil pour leur participation.

Les secrétaires de séance :

Mme Freslon

Professeur des Ecoles

M. Simon

Représentant des parents d'élèves

La Présidente :

Mme Bazin

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
"La Fée Viviane"
1, rue de la Fée Viviane
35750 IFFENDIC
Tél. : 06 42 95 27 94
Fax : 02 99 09 71 23

Katell BAZIN


